



**HAL**  
open science

## Or monnayé et thésaurisation en Europe celtique au second âge du Fer

Sylvia Nieto-Pelletier

► **To cite this version:**

Sylvia Nieto-Pelletier. Or monnayé et thésaurisation en Europe celtique au second âge du Fer. Frédérique Duyrat; Sylvia Nieto-Pelletier. Le luxe en Gaule. Actes du colloque “Le luxe en Gaule”, Musée départemental Arles antique 16-17 octobre 2017, 61, Ausonius Éditions, pp.151-167, 2021, Mémoires. hal-03019628

**HAL Id: hal-03019628**

**<https://univ-orleans.hal.science/hal-03019628>**

Submitted on 31 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE LUXE EN GAULE

**Frédérique Duyrat**

dirige le département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France et est chercheur associé à l'UMR 8167 Orient et Méditerranée – Mondes sémitiques (Sorbonne Université). Elle est aussi affiliée à l'École doctorale 112 – Archéologie de l'Université Paris I. Ses recherches portent sur l'histoire économique du monde grec et plus particulièrement sur la richesse et la monnaie.

**Sylvia Nieto-Pelletier**

est directrice de recherche au CNRS et directrice-adjointe de l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT, UMR 5060, CNRS-université d'Orléans). Ses recherches portent sur les monnayages celtiques en or, en argent et en alliages cuivreux selon une démarche pluridisciplinaire qui associe et croise des données numismatiques, archéométriques, archéologiques et historiques.



*Illustration de couverture :*

Tahnee Cracchiola© Getty-BnF. Gobelet des jeux isthmiques, argent doré, époque julio-claudienne, trésor de Berthouville (Eure). BnF, MMA, Inv. 56.10.

AUSONIUS ÉDITIONS

— Mémoires 61 —

# LE LUXE EN GAULE

Actes du colloque “Le luxe en Gaule”,  
Musée départemental Arles antique  
16-17 octobre 2017

*sous la direction de*

*Frédérique Duyrat & Sylvia Nieto-Pelletier*

*avec le concours de la Bibliothèque nationale de France, de l'Institut de recherche  
sur les archéomatériaux - Centre Ernest-Babelon et du musée départemental Arles antique*

— Bordeaux 2021 —

### Notice catalographique

Duyrat, F. et Nieto-Pelletier, S., dir. (2021) : *Le luxe en Gaule*, Mémoires 61, Bordeaux.

### Mots-clés

or, argent, bijoux, orfèvrerie, argenterie, monnaies, trésors, vin, décors, tombes princières, notables/aristocratie, Gaule

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

Université Bordeaux Montaigne

F – 33607 Pessac Cedex

<http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr>



Directeur des Publications Ausonius : Sophie KRAUSZ

Secrétaire des Publications : Nathalie JUNCA

Couverture : Nathalie JUNCA

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2021

ISSN : 1283-2995

EAN : 9782356133953

Achévé d'imprimer sur les presses

de l'imprimerie Rochelaise

Rue du pont des Salines

BP 197

17006 La Rochelle cedex 1

30 juin 2021

# Sommaire

Introduction, <i>Frédérique Duyrat &amp; Sylvia Nieto-Pelletier</i> .....	9
Mathilde Avisseau-Broustet, <i>Le luxe antique au Cabinet des médailles : brève histoire des collections</i> .....	13
Cécile Colonna, <i>Le trésor de Berthouville et le luxe</i> .....	27
Susan Lansing Maish & Eduardo P. Sanchez, <i>Conservation, New Discoveries and Exhibition Considerations for the Berthouville Treasure and four Late Roman Missoria: an Eight Year Journey, 2010-2018</i> .....	37
François Baratte, <i>La vaisselle précieuse en Gaule, circulation et chronologie</i> .....	49
Nicolas Tran, <i>Les gens de métier, leurs associations et le luxe en Gaule romaine</i> .....	63
Bastien Dubuis & Émilie Millet, avec la collab. de l'équipe du PCR "La tombe princière et le complexe funéraire monumental de Lavau "Zac du Moutot" (Aube), <i>La tombe princière celtique de Lavau (Aube) : une simple question de luxe ?</i> .....	73
Pierre Gros, <i>La magnificentia publica dans les centres urbains de la Gaule romaine sous le Haut Empire : marqueurs, signification et limites</i> .....	91
David Djaoui, <i>L'expression du luxe dans les collections du Musée départemental Arles antique</i> .....	107
Julien Boislève, <i>Manifestation du luxe dans les décors peints et stucés de Gaule romaine : styles, matériaux et techniques</i> ..	117
Maryse Blet-Lemarquand & Barbara Armbruster, <i>L'artisanat de l'orfèvrerie dans la culture du Hallstatt occidental, entre traditions et innovations technologiques. L'apport de l'archéométrie</i> .....	133
Sylvia Nieto-Pelletier, <i>Or monnayé et thésaurisation en Gaule au second âge du Fer</i> .....	151
Philip de Jersey, <i>Treasure Island: hoarding on Jersey in the mid-first century BC</i> .....	169
Arnaud Suspène, <i>Les premiers aurei en Gaule romaine : une manifestation du luxe impérial (fin de la République-Haut Empire) ?</i> .....	181
Kenneth Lapatin, <i>Beyond Gaul: Luxury in Greece and Rome</i> .....	193
Résumés .....	213
Index général .....	221



# Or monnayé et thésaurisation en Gaule au second âge du Fer

Sylvia Nieto-Pelletier

**A**panage des puissants, l'or en Gaule semble se matérialiser, à partir du III<sup>e</sup> s. a.C., essentiellement sous la forme de monnaies et de parures qui renvoient aux élites alors en place. Découvertes isolément mais surtout en dépôts, seules ou associées à d'autres mobiliers notamment d'orfèvrerie, les monnaies d'or sont étroitement liées au luxe en ce sens qu'elles permettent d'acquérir des biens et des services coûteux, rares ou somptueux qui se rattachent précisément à la sphère du luxe. En dépôts, elles témoignent de pratiques relevant de champs variés qu'ils soient économiques, religieux, politiques, militaires et/ou sociaux. Reflets de la circulation, des économies de parfois plusieurs générations, d'un rite particulier, les monnaies ainsi amassées, thésaurisées, sont porteuses de précieuses informations. Elles sont alors susceptibles de représenter la richesse d'un individu ou d'un groupe qui, par cette possession, a la possibilité d'accéder au luxe. Ainsi, ces ensembles monétaires peuvent être considérés comme des marqueurs de luxe ou plutôt comme un moyen d'y avoir accès. Mais est-ce toujours le cas ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question tant l'analyse fonctionnelle de ces dépôts est complexe. Les analyses élémentaires ouvrent en revanche de nouvelles perspectives en orientant la réflexion vers le titre des monnaies d'or thésaurisées et vers les masses d'or disponibles. Un dépôt monétaire composé d'exemplaires de bas titre au I<sup>er</sup> s. a.C. offre-t-il les mêmes possibilités qu'un dépôt rassemblant des monnaies en or pur au III<sup>e</sup> s. a.C. ? Autrement dit, tous les dépôts composés tout ou partie de monnaies d'or renvoient-ils à la sphère du luxe ?

Cette étude porte sur 163 ensembles comportant, exclusivement ou non, des monnaies d'or celtiques et répartis sur une vaste zone intégrant les territoires traditionnellement attribués à la Gaule Celtique, l'Armorique et la Gaule Belgique (ou Nord de la Gaule) avec des incursions en Bretagne insulaire, entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>1</sup>. Elle souffre de quelques incertitudes, propres aux recherches menées sur les monnaies d'or, qu'il convient dès à présent de signaler.

Les contextes d'enfouissement et le faciès de ces dépôts ne sont pas toujours connus avec précision, en raison de l'ancienneté d'un nombre important de découvertes qui sont, le plus souvent, peu documentées. Si les dépôts plus récemment mis au jour sont généralement mieux renseignés, au moins pour leur faciès, la nature de la découverte, fortuite ou lors d'une opération archéologique, est également susceptible d'introduire des zones d'ombre parfois difficilement décelables<sup>2</sup>. De la même façon, la chronologie des dépôts (le *terminus post quem* de leur enfouissement) n'est que rarement connue avec précision, particulièrement dans le cas des dépôts exclusivement composés d'espèces en or, ces dernières n'étant que très rarement découvertes en contexte daté. Enfin, le caractère complet de ces ensembles ne peut pas toujours être assuré, ce qui constitue une sérieuse limite dès lors que l'on s'intéresse aux masses d'or qu'ils représentent.

1. Sur la date d'apparition de la monnaie d'or en Gaule, au début du III<sup>e</sup> s. a.C., voir Nieto-Pelletier & Olivier 2016 et Nieto-Pelletier 2020.

2. Le dépôt de Chevanceaux (Charente-Maritime), découvert fortuitement en 1955, constitue un cas particulièrement éclairant. Une première publication en 1994 mentionnait 66 monnaies (62 exemplaires acquis par les musées de Poitiers et quatre exemplaires dispersés) ainsi qu'une bande d'or massive interprétée comme un lingot (Barrandon *et al.* 1994, 275-277). Une dizaine d'années plus tard, il apparaît que la déclaration de l'inventeur (décédé) avait été partielle et que le dépôt de Chevanceaux devait comporter 114 statères supplémentaires et un second lingot, soit un total de 180 monnaies et deux lingots. L'ensemble est actuellement conservé au musée Sainte-Croix à Poitiers (informations aimablement fournies par G. Aubin, conservateur général honoraire du patrimoine). Voir également le dépôt des Sablons (Aubin *et al.* 2011, 1-2).

Ces réserves étant posées, les réflexions proposées dans cet article s'articulent autour de deux grands axes. Le premier porte sur les différents types de faciès des dépôts renfermant des monnaies d'or et intègre des données relatives aux contextes d'enfouissement ainsi qu'aux contenants. Le second s'attache spécifiquement au titre des monnaies d'or émises entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. et à l'examen de sa diminution au cours de cette période à partir des dépôts inventoriés<sup>3</sup>.

## PANORAMA DES DÉPÔTS MONÉTAIRES EN GAULE ENTRE LE III<sup>e</sup> ET LE I<sup>er</sup> S. A.C.

Dans le cadre de cette étude, 163 dépôts monétaires ont été enregistrés pour la Gaule Celtique, l'Armorique et la Gaule Belgique, se répartissant de la façon suivante : 74 pour la Gaule Celtique, 56 pour la Gaule Belgique et 33 pour l'Armorique (dont quatre dépôts provenant de Jersey)<sup>4</sup>. Tout à la fois reflet des pratiques et systèmes monétaires laténiens, mais également de l'activité des recherches archéologiques et des découvertes déclarées, ce nombre de 163 dépôts reste difficile à considérer. Est-ce peu ? Beaucoup ? S'il peut apparaître faible au regard des 346 ensembles de monnaies d'or inventoriés pour la Bretagne insulaire, il doit toutefois être pondéré par les législations en vigueur différentes en France et en Grande-Bretagne en matière de détecteur de métaux et qui expliquent ce contraste<sup>5</sup>.

### Des contextes souvent mal renseignés

L'ancienneté des découvertes, près de 65 % sont antérieures à 1945 (soit 101 dépôts sur les 156 pour lesquels une date est connue, dont 77 ont été mis au jour avant 1900) et le nombre important de découvertes fortuites expliquent les lacunes de la documentation quant au contexte d'enfouissement. Et lorsque les conditions de découverte sont les plus favorables, lors d'une opération archéologique, l'enfouissement du dépôt n'est pas toujours aisé à comprendre. Examinons trois d'entre eux parmi les mieux renseignés<sup>6</sup>.

– Le premier concerne le dépôt de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) découvert en 2002 en contexte de sanctuaire dans une des fosses à vocation cultuelle située devant le bâtiment culturel central. Le dépôt se compose de deux vases ou tonnelets renfermant pour le premier et le moins bien conservé six statères de bas or de type LT 8897 et LT 8901, et pour le second 300 potins, essentiellement à la tête casquée<sup>7</sup>, et sept quarts de statère (type LT 8900 : 1 ex., LT 6805 : 1 ex. ; LT 8920 : 3 ex. ; LT 8930 : 2 ex.). L'enfouissement du dépôt est daté des années 150-120 a.C. à partir de la céramique qui servait de contenant<sup>8</sup>. La sphère religieuse est donc ici clairement attestée et invite de fait à considérer à part ce type de dépôt dans une réflexion plus globale sur le luxe.

– Le cas du dépôt de Laniscat (Côtes-d'Armor), découvert en 2007 au cours d'une opération d'archéologie préventive de l'INRAP, est un peu moins favorable. Cet ensemble se compose de 57 statères et 490 quarts de statères de bas or attribués aux Osismes<sup>9</sup>. Le dépôt a été mis au jour au sein d'une importante ferme aristocratique implantée à la fin du I<sup>er</sup>-début I<sup>er</sup> s. a.C. et occupée sans transformation majeure jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. a.C., date à laquelle un second enclos est mis en place. C'est au niveau de ce dernier enclos que le dépôt aurait été enfoui. Toutefois, une incertitude demeure puisque les monnaies ont été découvertes lors du décapage mécanique des terres arables et leur dispersion, conséquence probable des travaux agricoles et

3. Cette étude s'inscrit notamment dans le cadre des projets de recherche AVREVS financé par la Région Centre-Val de Loire (2016-2018, porteur A. Suspène, UMR 5060 IRAMAT, univ. Orléans-CNRS) et Celtic Gold financé par l'ANR DFG (2017-2022, porteurs B. Armbruster, UMR 5608 TRACES et R. Schwab, Curt-Engelhorn-Zentrum Archäometrie, Mannheim ; <https://celticgold.hypotheses.org/>).

4. Ce corpus ne prétend pas à l'exhaustivité. Il repose sur des inventaires réalisés dans le cadre de grandes synthèses ou collections (par exemple Blanchet 1905, *Trésors Monétaires, Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, de Jersey 1994 et 2014, Roymans *et al.* 2012, Nieto-Pelletier 2013, Sillon 2014) et de publications plus ponctuelles (par exemple Fischer 1982, Barrandon *et al.* 1993).

5. P. de Jersey estime que le corpus se limiterait, à la fin de l'année 2010, à 103 dépôts sans l'usage des détecteurs de métaux (De Jersey 2014, 6).

6. Pour le dépôt de Jersey Le Câtillon, voir dans ce volume la contribution de P. de Jersey.

7. Pour les autres potins : 2 ex. "à l'hippocampe" (LT 2935), 1 ex. "à la Grosse Tête" (GT A1). Barral & Joly 2011, 550.

8. Barral & Joly 2011.

9. Nieto-Pelletier *et al.* 2011. Titre de 18 % environ (analyses par LA-ICP-MS à l'IRAMAT-CEB, Orléans).

de l'arasement du talus lors de la mise en place du parcellaire moderne, ne permet pas de situer précisément le dépôt ni même de le rattacher avec certitude à une structure du site<sup>10</sup>.

En 2016, cet ensemble monétaire a fait l'objet d'une courte notice dans le catalogue d'exposition consacré aux villes gauloises de l'ouest de la France dans laquelle nous concluons, avec Yves Menez, peut-être un peu facilement que le dépôt de Laniscat a été "enfoui vraisemblablement vers 50 av. n.è., il n'a jamais été récupéré par son propriétaire qui devait être assez riche pour pouvoir accumuler tant de monnaies"<sup>11</sup> (fig. 1).



Fig. 1. Le dépôt de Laniscat (Côtes-d'Armor), échantillon (© IRAMAT-CEB).

– Le dépôt de Saint-Denis-lès-Sens est plus problématique et les interprétations quant à la nature du site divergent selon les auteurs. Ce dépôt, qui se compose de 242 globules à la croix de bon or (titre compris entre 70 % et 80 % environ)<sup>12</sup>, a été mis au jour en 1992 lors d'une opération archéologique sur le tracé de l'autoroute A5-A160. Il a été découvert dans le remplissage d'un trou de poteau d'un bâtiment assez important daté de la fin de l'indépendance, peut-être à la transition LT D1-D2 selon C. Haselgrove<sup>13</sup>. L'ensemble est dans un premier temps interprété comme une importante ferme gauloise<sup>14</sup>. Conservé au musée de Sens, le dépôt a été en partie dérobé en 2012 (fig. 2).

10. Nieto-Pelletier *et al.* 2011, 1217.

11. Menez & Nieto-Pelletier 2016.

12. Analyses par activation protonique au cyclotron du CEMHTI Orléans (UPR 3079) et à l'IRAMAT-CEB (Barrandon *et al.* 1993).

13. Haselgrove 2009, 178.

14. Barrandon *et al.* 1993, 637.



Fig. 2. Le dépôt de Saint-Denis-lès-Sens (Yonne), échantillon (© IRAMAT-CEB).

En 1993, les auteurs qui ont étudié ce dépôt concluent :

L'hypothèse selon laquelle il s'agirait des économies d'un riche fermier est à rejeter. À cette époque un seul statère d'or avait une valeur considérable. Les monnaies de ce type étaient réservées à des transactions importantes et il est impensable qu'un homme à moins qu'il ne s'agisse d'un grand commerçant ou d'un chef ait pu accumuler une telle quantité de monnaies d'or. Peut-être pourrions-nous mieux comprendre l'enfouissement de ce trésor si nous disposions d'informations précises sur l'environnement archéologique et la destination du bâtiment qui l'abritait<sup>15</sup>.

En 2009, C. Haselgrove émet toutefois des réserves quant à la nature du site comme établissement rural et propose de l'interpréter, à partir des structures identifiées, comme un enclos cultuel. Ces réserves sont reprises par S. Martin en 2016 qui s'interroge en outre sur le contexte stratigraphique du dépôt et n'exclut pas l'hypothèse que ce dernier ait été en place avant le creusement du trou de poteau qui aurait alors perturbé l'ensemble monétaire<sup>16</sup>.

Ces quelques exemples illustrent la difficulté que nous pouvons avoir à comprendre et à interpréter précisément le contexte d'enfouissement et donc la nature et la fonction des dépôts monétaires au second âge du Fer.

### Des dépôts monétaires homogènes, composites ou mixtes

La typologie des dépôts que nous proposons reprend pour une grande part celle définie par K. Gruel et P. Pion en 2009<sup>17</sup> et distingue :

- les dépôts monétaires homogènes, composés exclusivement de monnaies d'un même métal ou alliage ;
- les dépôts monétaires composites qui associent des monnaies de métaux ou alliages monétaires différents ;

15. Barrandon *et al.* 1993, 644.

16. Haselgrove 2009 ; Martin *et al.* 2016, 46.

17. Gruel & Pion 2009.

- les dépôts mixtes homogènes qui renvoient aux dépôts monométalliques comportant des monnaies et d'autres mobiliers (éléments de parure, lingots...)
- les dépôts mixtes composites associant des monnaies et autres mobiliers de différents métaux ou alliages.

Dépôts strictement monétaires			Dépôts mixtes	
Homogènes	Composites	Ind.	Homogènes	Composites
101	37	4	14	7

Fig. 3. Répartition des dépôts selon leur faciès métallique.

Sur les 163 dépôts enregistrés, 142, soit l'écrasante majorité, sont exclusivement composés de monnaies, 21 sont mixtes (fig. 3) et associent préférentiellement monnaies et éléments de parure (infra).

Du point de vue métallique, une très large majorité des dépôts monétaires est homogène, c'est-à-dire composée exclusivement d'exemplaires en alliages à base d'or (101 dépôts), 37 associent plusieurs alliages monétaires et quatre ne disposent pas de données suffisamment précises. La même observation peut être faite pour les dépôts mixtes, puisque 14 des 21 ensembles répertoriés sont composés de monnaies et d'autres mobiliers en alliages à base d'or exclusivement (fig. 3).

Les dépôts sont donc, et quelle que soit leur nature (strictement monétaire ou mixte), d'abord monométalliques, l'or est thésaurisé seul. Lorsqu'ils sont composites (44 dépôts de notre corpus), les monnaies d'or peuvent être associées à tous les types de métaux ou alliages en usage dans le monde celtique : argent ou alliages à base d'argent (billons inclus), alliages à base de cuivre qu'il s'agisse d'exemplaires frappés ou coulés (potins).

Les données concernant les contenants sont disparates. Un contenant ou un aménagement spécifique est mentionné pour 51 dépôts : 44 concernent des dépôts strictement monétaires et 7 des dépôts mixtes, soit un peu plus de 30 % des ensembles recensés dans les deux cas. Aucune différence significative ne semble donc apparaître selon la nature du dépôt. Il serait toutefois délicat d'aller au-delà de ce simple constat tant la documentation est lacunaire pour les découvertes les plus anciennes et parce qu'on ne peut exclure la présence de contenants périssables. Les recensements effectués indiquent qu'il s'agit principalement d'un vase, un pot ou une céramique (44 dépôts), d'un "silex creux" pour trois dépôts, trois ensembles sont protégés par des aménagements en pierre et un dépôt a été découvert entre deux tessons de poterie. Quelques précisions sont parfois apportées sur le contenant mais les informations restent ténues : vase en terre grossière grisâtre, vase en argile noire, vase de terre...

### *Les dépôts strictement monétaires*

La documentation disponible montre que les dépôts strictement monétaires comportent pour une large majorité des exemplaires pouvant être attribués à une seule région d'émission (80 dépôts, soit environ 65 %<sup>18</sup>). C'est le cas par exemple des dépôts de "Gironde" (LT B2-C1), de Chenôves (Saône-et-Loire, LT D1 ?), de Pionsat (Puy-de-Dôme, LT D2) ou encore de Laniscat (Côtes-d'Armor, LT D2)<sup>19</sup>. Les dépôts exclusivement composés de globules à la croix, comme Varennes-sur-Seine ou Saint-Denis-lès-Sens, ont également été classés dans cette catégorie en dépit des incertitudes qui existent encore quant à l'attribution de ces monnaies<sup>20</sup>.

Si 43 dépôts sont composés d'exemplaires pouvant être attribués à au moins deux régions d'émission, il ressort des identifications recensées dans la littérature que ces régions semblent, généralement, géographiquement peu éloignées. Citons par exemple le dépôt des Sablons (Sarthe) avec des monnaies traditionnellement attribuées aux Vénètes et aux Aulerques Cénomans. Huit dépôts contiennent des exemplaires romains et 2 des oboles ou drachmes de Marseille, c'est le cas de celui

18. 19 dépôts présentent de trop grandes incertitudes quant à leur faciès.

19. Voir Nieto-Pelletier & Olivier 2016 pour le dépôt dit de "Gironde", Fischer 1982 pour celui de Chenôves, Lorient *et al.* 1991, 49-50 et Nieto-Pelletier 2013 pour Pionsat et Nieto-Pelletier *et al.* 2011 pour le dépôt de Laniscat.

20. En raison de leur vaste aire de circulation qui s'étend principalement de part et d'autre de la Seine, entre la plaine de la Beauce à l'ouest et le Pays d'Othe à l'est, avec des lieux de découverte également recensés dans le sud de l'Angleterre et plus ponctuellement en Normandie, en Allemagne, en Suisse et en Écosse (Nieto-Pelletier *et al.* 2018).

de Poliéna (Isère) qui comportait neuf statères de la série dite de Beaune, un statère dit du type de Poliéna, 427 drachmes au buste de cheval type IALIKOVESI et 165 oboles de Marseille et dont l'enfouissement est rapproché des épisodes militaires de 121 a.C. qui ont conduit à la conquête romaine du Sud de la Gaule<sup>21</sup>.

S'il conviendrait de reprendre en détail les données recensées pour en proposer une analyse fine à l'échelle de chaque région d'émission entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C., les dépôts étudiés appuient l'idée, par ailleurs couramment admise, d'une circulation plutôt restreinte du numéraire en or gaulois qui se diffuse somme toute assez peu en dehors de chaque région d'émission.

### *Les dépôts associant monnaies et autres mobiliers*

Bien moins nombreux, les dépôts associant monnaies et autres mobiliers représentent environ 13 % des ensembles recensés (21 dépôts)<sup>22</sup>. Contrairement aux dépôts strictement monétaires, ils comprennent le plus souvent, dans l'état actuel des connaissances, des espèces monétaires d'origines diverses. Sept<sup>23</sup> sont en effet composés de monnaies pouvant être attribuées à une seule région d'émission, c'est par exemple le cas du dépôt de Saint-Gérard-de-Vaux (Allier, La Tène C-D) composé d'un torque et d'une cinquantaine de statères de la série de Montmorot<sup>24</sup>, alors que 13 comportent des monnaies attribuées à au moins deux régions d'émission le plus souvent internes à la Gaule Belgique, celtique ou Armorique<sup>25</sup>. Dans quelques cas, ces dépôts associent des espèces d'origines géographiques éloignées. C'est par exemple le cas de Tayac (Gironde, La Tène C2) qui rassemble des monnaies de la façade atlantique, du centre-est de la Gaule et du Belgium notamment (fig. 4) ou encore du dépôt d'Illiers-Lévêque (Eure, La Tène C1) qui contient des monnaies variées ayant une large aire de diffusion à la moitié nord de la Gaule ainsi qu'une obole de Marseille<sup>26</sup>.



Fig. 4. Le dépôt de Tayac (Gironde), échantillon.

Clichés des monnaies et du "lingot" © IRAMAT-CEB ; illustration du torque extraite de Ugaglia, dir. 2001, 88.

1/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. 60.17.2 ; 2/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.01 ; 3/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.16 ; 4/ Musée Saint-Raymond, Toulouse inv. 2000.14.31 ; 5/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.28 ; 6/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.03 ; 7/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.19 ; 8/ Musée d'Aquitaine, Bordeaux inv. D.91.19.20.

21. Dhénin & Jospin 2005.

22. Ces dépôts sont également minoritaires en Grande-Bretagne alors que ce pays dispose d'une législation qui a entraîné un nombre de découvertes bien plus important : 31 dépôts associant monnaies et autres mobiliers sur les 346 recensés par P. de Jersey, soit à peine 9 % (de Jersey 2014, 43-46).

23. Avec une incertitude toutefois pour le dépôt de Courcoury (Charente-Maritime) puisque sur la centaine de monnaies d'or que devait contenir ce dépôt découvert en 1802, seules 60 ont été examinées et identifiées comme des Regenbogenschüsselchen (Hiernard & Nony 1982, 46).

24. Loriot *et al.* 1991, 23-24, n° 25. Précisons toutefois que les monnaies de la série de Montmorot, abondante et complexe, circulent sur une vaste zone qui s'étend du Surrey (Angleterre) au Gard et de la Loire-Atlantique au Bade-Würtemberg avec une concentration assez nette dans le centre/centre-est de la Gaule, légèrement au nord du territoire traditionnellement attribué aux Arvernes au I<sup>er</sup> s. a.C.

25. Dans ce décompte le dépôt de Orp-le-Grand est incertain : un statère attribué aux Eburons a été découvert à une dizaine de mètres de fragments de torque. Les auteurs émettent l'hypothèse d'un dépôt dispersé par les labours (Roymans *et al.* 2012, 117-122).

26. Pour le dépôt de Tayac, voir notamment Sills 2003, 379-385 ; pour celui d'Illiers-Lévêque, voir Guihard 2012, 290-293.

Les objets associés aux monnaies sont des torques dans 11 des 21 dépôts, soit seuls (pour 6 dépôts), soit accompagnés de différents mobiliers (autres parures annulaires, "lingots"...). Rouelles, feuille d'or, anneaux, bracelets ou "lingots" accompagnent les monnaies dans les dix autres dépôts. Le mobilier semble exclusivement en or (ou doré sur une âme en fer) pour 15 dépôts, en alliages cuivreux pour trois dépôts (par exemple Peissant, Belgique) et trois autres ensembles paraissent associer des objets en or, en argent et en alliages cuivreux (par exemple Le Câtillon 2).

Dans l'état actuel des connaissances, les éléments de parure ne semblent pas associés aux séries monétaires les plus anciennes, c'est-à-dire aux imitations du statère de Philippe II de Macédoine qui apparaissent au cours de La Tène B2-C1 et pour lesquelles quelques dépôts sont connus (par exemple ceux de "Gironde" et de Gamshurst)<sup>27</sup>. Les travaux d'A. Fitzpatrick et ceux de H. Hautenaue en 2005 mettaient déjà en évidence cette tendance en proposant de dater à partir du 11<sup>e</sup> s. a.C. la pratique consistant à associer en dépôts monnaies et parures annulaires<sup>28</sup>. Ces ensembles sont encore attestés au cours de La Tène D2 comme en témoignent par exemple les dépôts de Sin-Le-Noble ou de Jersey-Le Câtillon 2<sup>29</sup>. Si cette chronologie est celle qui est actuellement retenue, il convient de rester prudent car les datations, dans le détail, sont incertaines et car la documentation disponible, en raison même des contextes de découverte, est lacunaire<sup>30</sup>.

S'il est encore difficile d'interpréter fermement la pratique de ces dépôts, leurs contextes de découverte, ou plutôt leur localisation, mais surtout leurs faciès, lorsqu'ils sont suffisamment bien renseignés, ont permis d'avancer plusieurs hypothèses. Ainsi, les dépôts associant monnaies et objets de parure pourraient matérialiser des pratiques en lien avec des échanges diplomatiques<sup>31</sup>, économiques, sociaux, symboliques ou religieux<sup>32</sup>. Lorsqu'un numéraire régional est associé à des éléments de parure (le plus souvent usagés), K. Gruel et P. Pion proposent d'y voir des dépôts secondaires, c'est-à-dire des offrandes retirées de sanctuaires puis enfouies, telles les *fauissae* attestées dans le bassin méditerranéen<sup>33</sup>. Les dépôts de Soings-en-Sologne ou de Saint-Gérand-de-Vaux pourraient en être des exemples. Mais ces mêmes ensembles sont replacés par d'autres auteurs dans un contexte "de frontière politique et religieuse entre des peuples importants", entre les territoires des Carnutes et des Bituriges pour Soings-en-Sologne, entre ceux des Arvernes et des Éduens pour Saint-Gérand-de-Vaux<sup>34</sup>. Si le dépôt de Tayac rassemble des monnaies provenant de régions d'émissions très variées (façade atlantique, centre-est et nord de la Gaule) c'est l'origine votive qui est également retenue pour expliquer cet ensemble<sup>35</sup>. Faute de contexte archéologique précis, c'est souvent la sphère religieuse qui est au cœur de l'interprétation de ce type de dépôt.

Quoi qu'il en soit, ces dépôts mixtes témoignent d'une évolution des pratiques de thésaurisation, tout particulièrement lorsqu'ils sont étudiés sous l'angle des éléments de parure. En effet, si l'on retient le 11<sup>e</sup> s. a.C. pour dater l'apparition des dépôts mixtes, force est de constater que la plupart des éléments de parure sont thésaurisés avec des monnaies comme l'ont montré M. Nordez *et al.*<sup>36</sup>. L'inverse n'est toutefois pas vrai puisque nous avons précédemment établi que l'écrasante majorité des dépôts contenant des monnaies d'or ne comporte pas, dans l'état actuel de la documentation, d'autres mobiliers (fig. 3).

27. Nieto-Pelletier & Olivier 2016.

28. Fitzpatrick 2005, 174-182 ; Hautenaue 2005 ; Nordez *et al.* 2019.

29. Sillon 2014 pour Sin-le-Noble et de Jersey dans ce volume pour Le Câtillon 2.

30. La datation de certains éléments de parure ne semble pas toujours très assurée et paraît parfois s'appuyer sur celle, elle-même peu sûre, des monnaies qui les accompagnent (Hautenaue 2005, 227-228 pour le dépôt de Saint-Gérand-de Vaux, p. 229 pour celui de Soings-en-Sologne par exemple).

31. Martin 2015, 360.

32. Nordez *et al.* 2019. Des travaux sont actuellement menés sur ces dépôts dans le cadre de l'ANR-DFG Celtic Gold par l'ensemble de l'équipe.

33. Gruel & Pion 2009, 391.

34. Augier *et al.* 2007, 162.

35. Boudet 1987, 112 ; Haselgrove 1999, 125-126.

36. Nordez *et al.* 2019.

## DES DÉPÔTS MONÉTAIRES EN OR PURIFIÉ (III<sup>e</sup> S.) AUX ENSEMBLES FORTEMENT ALLIÉS (I<sup>er</sup> S.)

### De la baisse du titre des monnaies d'or gauloises

Dès 1852, Pascal Louis Lemièrre formule le principe de l'altération continue et graduelle du titre des monnaies d'or gauloises parallèlement à l'évolution de l'iconographie. Les résultats des analyses menées à l'IRAMAT depuis les années 1990 sur des monnaies d'or gauloises ont confirmé les raisonnements élaborés au XIX<sup>e</sup> s. à partir de l'observation des monnaies et de leur poids : la teneur en or des monnaies diminue et cette diminution est compensée par une augmentation des quantités d'argent et de cuivre dans les alliages monétaires<sup>37</sup>.

Ainsi, dès le III<sup>e</sup> s. a.C., après la phase des imitations strictes, c'est-à-dire des monnaies qui reprennent fidèlement le type des exemplaires gréco-macédoniens<sup>38</sup>, l'ensemble des émissions jusqu'à présent analysées est affecté par une diminution de la teneur en or au sein des alliages monétaires. Ce même mouvement a été souligné pour la Gaule Celtique, l'Armorique et la Gaule Belgique<sup>39</sup>.

Ce phénomène d'"adultération" des espèces s'observe donc à l'échelle de l'ensemble des territoires gaulois mais selon des rythmes, des modalités et des mécanismes divers.

Dans le territoire traditionnellement attribué aux Arvernes par exemple, les émissions produites au cours de La Tène C2-D1a ont un titre d'environ 70 %, il est de l'ordre de 50 % au cours de La Tène D2 et au moment de la guerre des Gaules. Dans la région des Éduens en revanche, au cours de La Tène C2-D1a les monnaies d'or ont un titre de 50 %, il est de 30 % à La Tène D1b<sup>40</sup>. Ainsi, pour une période donnée, les monnaies d'or produites en Gaule ont des titres variables qui illustrent les politiques de production monétaire diverses mises en œuvre par les autorités émettrices à l'échelle des territoires gaulois. Pour un grand centre de la Gaule par exemple à La Tène D2a, si les monnaies d'or frappées dans le territoire attribué aux Arvernes ont un titre de 50 % environ (notamment celles au nom de Vercingétorix), il n'est que de 30-35 % pour les exemplaires émis dans la région des Bituriges (par exemple ceux à la légende ABVCATOS et ABVDOS) ou plus à l'ouest chez les Pictons, il est encore plus bas chez les Lémovices voisins des Arvernes avec une teneur en or de l'ordre de 15-20 %<sup>41</sup>.

Cette évolution du titre des monnaies d'or est bien perceptible pour une période ou pour une région donnée à partir des dépôts qui nous sont parvenus et qui ont pu faire l'objet d'analyses élémentaires (fig. 5 et 6).

Le dépôt de Pionsat (Puy-de-dôme) mis au jour dans le territoire traditionnellement attribué aux Arvernes et celui de Laniscat (Côtes-d'Armor) découvert au cours d'une opération d'archéologie préventive dans la région des Osismes illustrent ce phénomène à La Tène D2 à l'échelle de deux régions différentes (fig. 5). Ces deux dépôts sont homogènes, ils se composent de statères pour Pionsat, de statères et quarts de statère pour Laniscat. Chacun comporte plusieurs séries qui semblent contemporaines et qui peuvent être attribuées à une même autorité émettrice régionale située chez les Arvernes pour Pionsat, chez les Osismes pour Laniscat. Leur TPQ peut être placé à La Tène D2 en raison de la présence de monnaies au nom de Vercingétorix dans le dépôt de Pionsat et du contexte archéologique pour Laniscat.

Les différences iconographiques manifestes pour chacun de ces ensembles régionaux, qui renvoient à des autorités émettrices distinctes, s'accompagnent également de composition spécifiques : le titre moyen des monnaies de Pionsat est de 50 %, il est de 18 % pour les exemplaires de Laniscat. Ces dépôts renferment alors des masses d'or monnayées considérablement

37. En particulier Barrandon *et al.* 1994 ; Nieto-Pelletier 2013 et 2016 ; Sillon 2014 et 2016.

38. À propos des imitations du statère aux types de Philippe II de Macédoine et de l'emploi du terme "imitation", voir Nieto-Pelletier 2020.

39. Pour la Gaule Celtique et l'Armorique, voir notamment Barrandon *et al.* 1994, Nieto-Pelletier 2013 ; pour la Gaule Belgique voir Sillon 2014 et 2016.

40. Pour les monnaies attribuées à la région des Éduens, données inédites (Nieto-Pelletier 2016).

41. Monnaies attribuées aux Arvernes : Nieto-Pelletier 2013 ; monnaies attribuées aux Bituriges et aux Lémovices : données inédites ; monnaies attribuées aux Pictons : Barrandon *et al.* 1994.

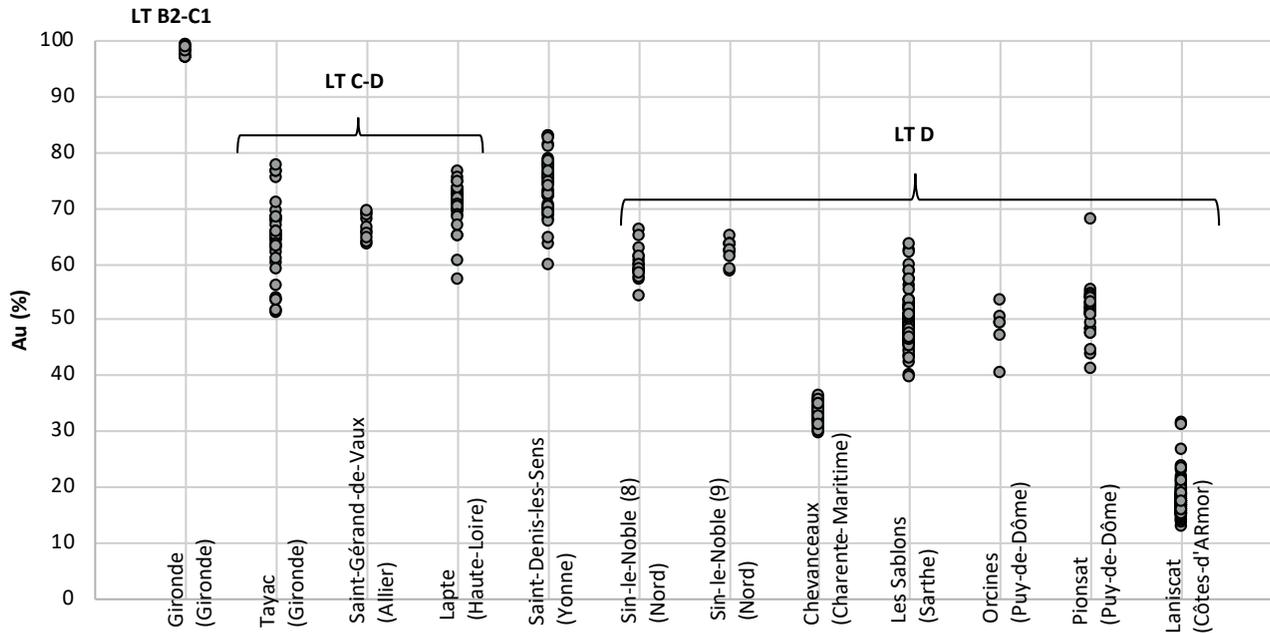


Fig. 5. Titre des monnaies d'or de plusieurs dépôts gaulois selon les TPQ d'enfouissement supposés.

Dépôts de Gironde, Tayac, Saint-Gérard-de-Vaux, Sin-le-Noble et Laniscat : analyses par LA-ICP-MS IRAMAT-CEB Orléans (Nieto-Pelletier *et al.* 2011 pour Laniscat ; Sillon 2014 pour Sin-le-Noble ; données inédites pour les autres dépôts : Nieto-Pelletier 2016). Dépôts de Lapte, Saint-Denis-lès-Sens, Chevanceaux, Les Sablons, Orcines, Pionsat : analyses par activation protonique IRAMAT-CEB et CEMHTI Orléans (Nieto-Pelletier 2013 : Lapte, Orcines et Pionsat ; Nieto-Pelletier *et al.* 2018 : Saint-Denis-lès-Sens ; Barrandon *et al.* 1994 : Chevanceaux ; Aubin *et al.* 2011 : Les Sablons).

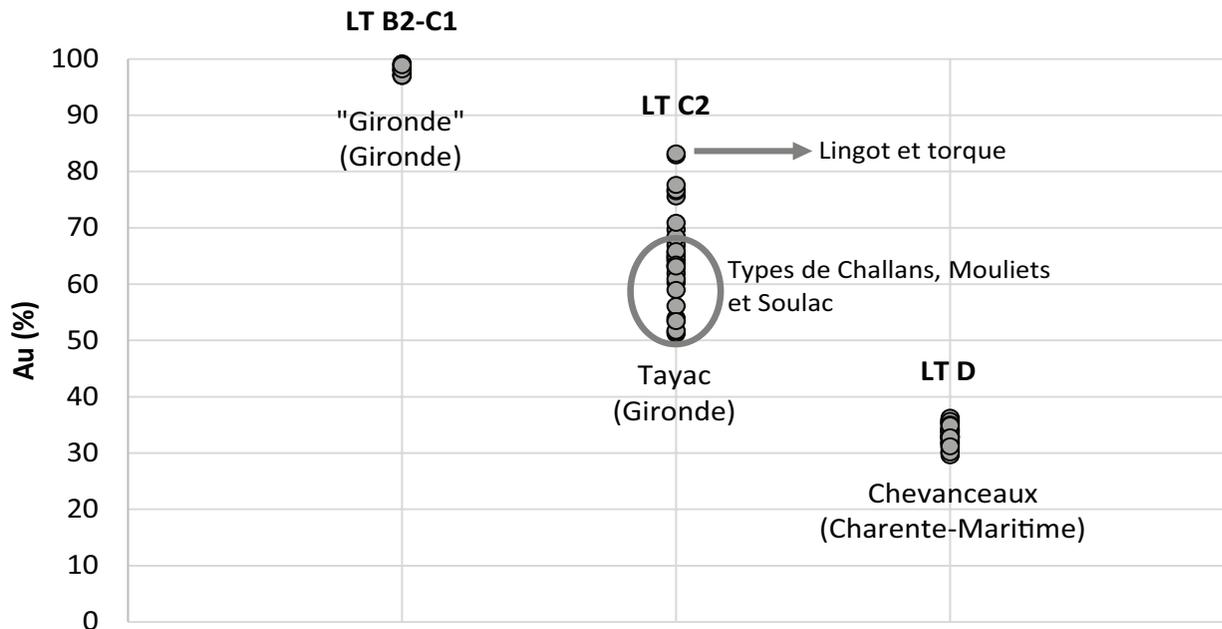


Fig. 6. Titre des monnaies d'or des dépôts de Gironde, Tayac et Chevanceaux.

Dépôts de Gironde et de Tayac : analyses par LA-ICP-MS IRAMAT-CEB Orléans, données inédites (Nieto-Pelletier 2016). Les types de Challans, Mouliets et Soulac correspondent aux productions monétaires de l'Ouest de la Gaule présentes dans le dépôt de Tayac. Dépôt de Chevanceaux : analyses par activation protonique IRAMAT et CEMHTI Orléans (Barrandon *et al.* 1994, 359-361).

différentes quand bien même le nombre d'exemplaires rassemblés dans chacun de ces ensembles diffèrent : environ 764 à 1146 g d'or estimé pour les 200 à 300 exemplaires de Pionsat, environ 196 g d'or estimé pour les 547 exemplaires de Laniscat (fig. 8).

Au sein d'une même région d'émission, au sens large, les dépôts recensés illustrent également ce phénomène entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. Le cas de l'Ouest de la Gaule est à ce titre particulièrement significatif. Les ensembles de "Gironde", Tayac et Chevanceaux renseignent trois grandes phases de la production monétaire en or de cette région (fig. 6 et 7) avec un titre supérieur à 97 % pour les exemplaires du dépôt de Gironde (La Tène B2-C1), une teneur en or comprise entre 50 et 70 % environ pour les monnaies du centre-ouest dans le dépôt de Tayac (La Tène C2) et un titre de 30-35 % pour les exemplaires de Chevanceaux (La Tène D).

Plus largement, les dépôts monétaires ayant pu faire l'objet d'analyses élémentaires s'inscrivent dans cette tendance générale, à l'exception peut-être du dépôt de Saint-Denis-lès-Sens (fig. 5)<sup>42</sup>. Ainsi, le dépôt dit de "Gironde", actuellement considéré comme l'un des plus anciens dépôts de monnaies d'or gauloises rassemble des exemplaires présentant un titre très élevé supérieur à 97 %. Les dépôts dont le *terminus post quem* pourrait être daté de La Tène C-D (Tayac, Saint-Gérand-de-Vaux et Lapte) comprennent des monnaies qui ont un titre plus faible, inférieur à 80 %. Enfin, les ensembles les plus tardifs (Chevanceaux, Les Sablons, Orcines, Pionsat et Laniscat) réunissent des exemplaires avec des titres bas généralement inférieurs à 60 %, à l'exception des dépôts de Sin-le-Noble localisés en Gaule Belgique (titre compris entre 60 et 65 %).

Le cas du dépôt de Saint-Denis-lès-Sens, et plus largement des globules à la croix, est particulier. En raison de leur morphologie qui les apparente davantage à une sphère et de leur iconographie des plus réduite qui les éloigne de la définition même de la monnaie au sens le plus strict du terme, les globules à la croix constituent un ensemble très particulier dans le paysage monétaire gaulois (fig. 2). Ces exemplaires circulent largement au nord de la Loire jusqu'au sud de l'Angleterre et sont découverts en trouvailles isolées ou en dépôts. Lorsqu'ils sont thésaurisés, les globules à la croix peuvent être seuls (dépôts de Saint-Denis-lès-Sens ou de Varennes-sur-Seine par exemple) ou être associés à d'autres exemplaires notamment attribués aux *Ambiani* ou aux *Parisii* (dépôts de Puteaux ou de Reims)<sup>43</sup>. Les contextes archéologiques actuellement connus attestent que les globules à la croix circulent depuis La Tène D1 jusqu'à La Tène D2b, soit durant près d'un siècle. Si ces exemplaires ne se prêtent pas à la reconstitution des émissions, ils circulent, ils sont thésaurisés et comportent des divisions qui paraissent les inscrire dans un ou des "système(s) monétaire(s)". Les analyses réalisées sur des exemplaires du dépôt de Saint-Denis-lès-Sens révèlent un titre compris entre 60 % et 82 % sans que ces variations puissent être mises en relation avec les tentatives de classement morpho-typo-chronologiques réalisées pour ces exemplaires.

### Épargner le métal précieux ?

En dépit de la diversité des paramètres mais qui conduisent tous au même résultat, à savoir une monnaie d'or de bas titre à La Tène D2b, la similitude des réponses apportées quant à la fabrication de l'alliage monétaire à des échelles aussi vastes mérite d'être soulignée.

Comment expliquer ce ou ces mouvement(s) et leur ampleur qui accompagne(nt) pendant au moins deux siècles l'évolution typologique et stylistique des émissions ?

Premier constat : ce phénomène de diminution du titre ne semble pas, du moins dans l'état actuel des connaissances, concerner les monnaies d'argent. Si les monnayages d'argent gaulois n'ont pas encore fait l'objet du même systématisme que les monnaies d'or en termes d'analyses élémentaires, les études menées jusqu'à présent sur des exemplaires attribués aux Arvernes, du Centre-Est ou du Centre-Ouest de la Gaule révèlent un titre élevé, quelle que soit la période d'émission, et cette teneur en argent ne paraît pas affectée par le même processus d'altération du métal<sup>44</sup>.

42. Il convient toutefois de rester prudent dans la lecture de ce graphique qui donne certes une vision générale des dépôts étudiés mais qui regroupe également des ensembles monétaires provenant de régions d'émissions variées.

43. Haselgrove 2009 ; Nieto-Pelletier *et al.* 2018.

44. Pour le Centre-est de la Gaule, la thèse en cours de C. Bossavit apportera de précieuses données (*L'argent monnayé gaulois du Centre-Est. Regards croisés sur la "zone du denier", I<sup>er</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n.è.* ; IRAMAT-CEB, université d'Orléans). Voir Sarthre 2002 ; Sarthre *et al.* 1996 pour le Centre-Ouest ; Nieto-Pelletier 2013 pour les émissions attribuées aux Arvernes.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions mai 2021 : embargo de 2 ans

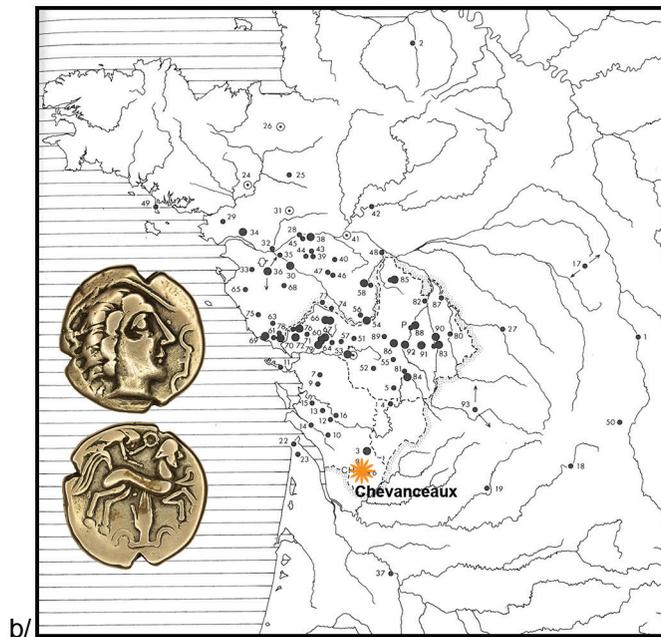
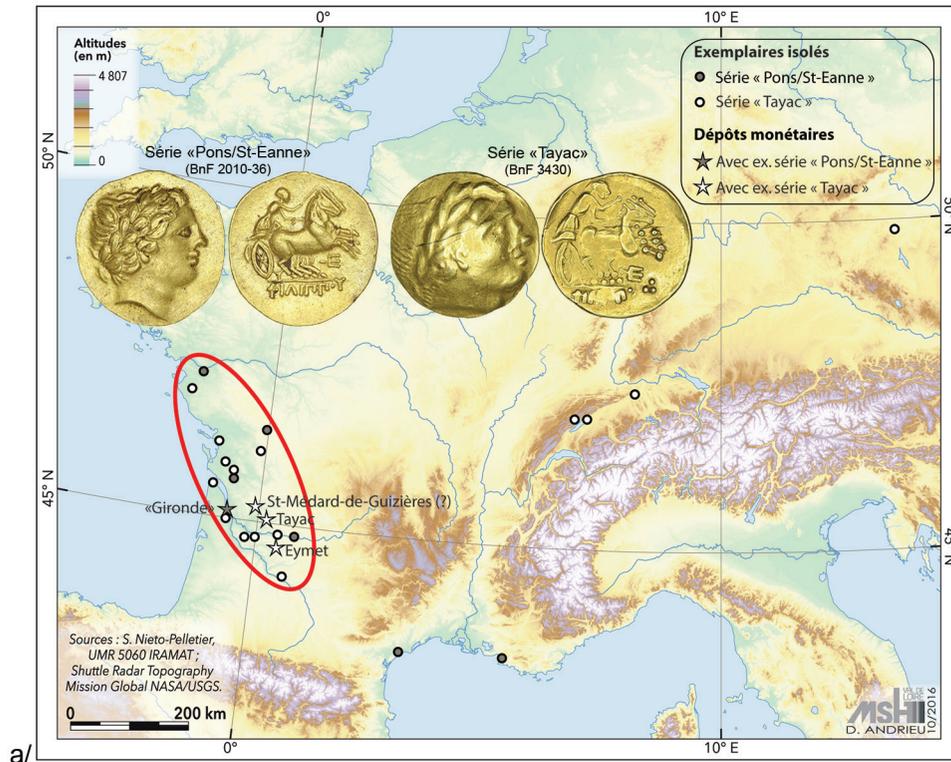
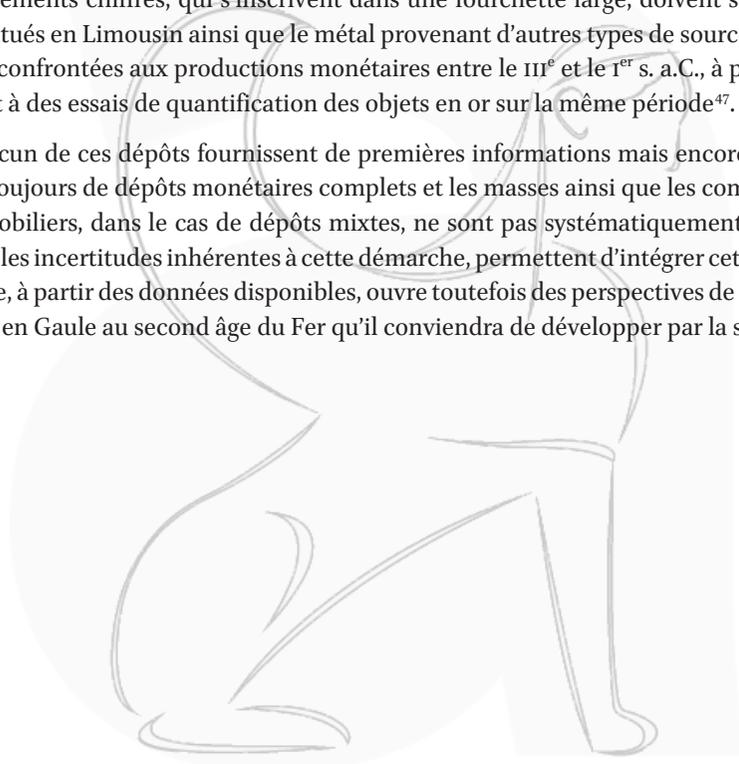


Fig. 7. Cartes de répartition des monnaies des séries "Pons/Saint-Eanne", "Tayac" (a/) et "à la main" (b/).  
b/ extrait de Barrandon *et al.* 1994, 351.

Il est d'usage d'expliquer la baisse du titre des monnaies d'or par une utilisation accrue de l'outil monétaire soit dans le cadre d'une monétarisation croissante de l'économie qui accompagnerait le développement des échanges à partir du II<sup>e</sup> s. a.C., soit pour financer des conflits par exemple face aux armées romaines à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C., puis au moment de la guerre des Gaules. Pour les monnaies d'or, ce mouvement s'inscrirait donc parallèlement à l'augmentation ou à la reprise des productions monétaires telle qu'elle est régulièrement attestée pour le II<sup>e</sup> s. a.C.

Mais est-ce une explication pleinement satisfaisante ? Le sentiment qui domine est celui de la nécessité d'épargner le métal précieux en diluant l'or destiné à être monnayé à des quantités d'argent et de cuivre de plus en plus importantes. La question de la disponibilité des ressources métalliques doit également être interrogée quand bien même les travaux de Béatrice Cauuet ou de Claude Domergue montrent que les traces d'exploitation de l'or (gisements primaires et secondaires) sont nombreuses et réparties en divers endroits de la Gaule<sup>45</sup>. Les données chiffrées concernant les gisements d'or en Gaule sont encore ténues et difficilement exploitables. B. Cauuet estime pour les mines d'or en roche du Limousin une production potentielle comprise entre 74 et 297 tonnes d'or entre le VI<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>46</sup>. Est-ce suffisant ? Il est encore difficile de répondre à cette question. À ces premiers éléments chiffrés, qui s'inscrivent dans une fourchette large, doivent s'ajouter la productivité des gisements autres que ceux situés en Limousin ainsi que le métal provenant d'autres types de sources comme les refontes. Enfin, ces données devront être confrontées aux productions monétaires entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C., à partir de la productivité estimée des coins monétaires, et à des essais de quantification des objets en or sur la même période<sup>47</sup>.

Les masses d'or que représentent chacun de ces dépôts fournissent de premières informations mais encore difficiles à interpréter (fig. 8). Nous ne disposons pas toujours de dépôts monétaires complets et les masses ainsi que les compositions de l'ensemble des monnaies et des autres mobiliers, dans le cas de dépôts mixtes, ne sont pas systématiquement connues. Actuellement, seules des extrapolations, avec les incertitudes inhérentes à cette démarche, permettent d'intégrer cette donnée à notre réflexion. Ce premier essai de synthèse, à partir des données disponibles, ouvre toutefois des perspectives de recherche quant à l'estimation des masses d'or utilisées en Gaule au second âge du Fer qu'il conviendra de développer par la suite.



Seuls les exemplaires en billons, production monétaire propre à l'Armorique, ainsi que des exemplaires du Centre-Ouest de la série au "cavalier ailé" (type BnF 4461) présentent un titre bas (Gruel & Nieto 2017 ; Sarthre *et al.* 1996, 26-27).

45. Les attestations archéologiques appuient, au moins en partie, les sources textuelles (par exemple Diodore 5,27.1 ; Strabon 4.2.1) et permettent à C. Domergue de conclure "le rôle de la Gaule pour la production d'or au cours de l'âge du Fer paraît avoir été réellement important" (Domergue *et al.* 2006, 136).

46. Cauuet *et al.* 2018, 34.

47. Études en cours dans le cadre des projets AVREVS et Celtic gold. Ces considérations générales sur l'or monnayé ont déjà été abordées dans Nieto-Pelletier 2018.

Dépôt	Datation	Nbr d'ex. connus ou supposés	Poids moyen des ex.	Titre moyen des ex.	Masse métallique estimée du dépôt	Masse d'or monnayée estimée dans le dépôt
Gironde	LT B2-C1	36 <sup>48</sup> (16 ex. analysés)	8,50 g	98,1 %	306 g	300,2 g
Tayac (Gironde)	LT C-D	332 à 423 <sup>49</sup> 1 torque 1 fil en spirale 2 lingots (41 ex., 1 lingot et 1 torque analysés)	Statères : 7,40 g à 7,73 g selon les séries Quarts : 1,92 g	52,9 % à 83,2 % selon les séries	2499,3 g (332 ex.) 3197,9 g (423 ex.) + 1 torque : 762 g + 2 "lingots" : 17,01 g 55,50 g + 1 fil d'or : 53,40 g	1 699,8 g (332 ex.) 2 147,8 g (423 ex.) + 617,6 g (torque) + 14,41 g (lingot)
Saint-Gérand-de-Vaux (Allier)	LT C-D	50 à 60 <sup>50</sup> (10 ex. analysés) + 1 torque	Statères : 7,73 g Quart : 1,90 g	66,5 %	388,4 g (50 ex.) 465,7 g (60 ex.) + 1 torque : 284 g	257 g (50 ex.) 308,4 g (60 ex.)
Lapte (Haute-Loire)	LT C-D	200 <sup>51</sup> (47 ex. analysés)	7,48 g	71,7 %	1 496 g	1 072,6 g
Saint-Denis-les-Sens (Yonne)	LT D	242 <sup>52</sup> (48 ex. analysés)	7,40 g	73,8 %	1 790,8 g	1 321,6 g
Sin-le-Noble (8) (Nord)	LT D	17 (17 ex. analysés) + 1 torque	Statères : 6,19 g Quarts : 1,45 g	60 %	72,1 g	43,2 g + torque
Sin-le-Noble (9) (Nord)	LT D	11 (11 ex. analysés)	Statères : 6,28 g Quarts : 1,47 g	62,3 %	49,9 g	31,1 g
Les Sablons (Sarthe)	LT D	152 (min) (85 ex. analysés)	7,55 g	49,6 %	1147,6 g	569,2 g
Chevanceaux (Charente-Maritime)	LT D	180 <sup>53</sup> (60 ex. analysés) + 2 "lingots"	6,70 g	33,3 %	1 206 g + 2 "lingots" : 380 g et 330 g	401,6 g
Orcines (Puy-de-Dôme)	LT D	69 <sup>54</sup> (6 ex. analysés)	7,36 g	48,4 %	507,8 g	245,8 g
Pionsat (Puy-de-Dôme)	LT D	200 à 300 (32 ex. analysés)	7,39 g	51,7 %	1 478 g (200 ex.) 2 217 g (300 ex.)	764,1 g (200 ex.) 1 146,2 g (300 ex.)
Laniscat (Côtes-d'Armor)	LT D	547 <sup>55</sup> : 57 statères, 490 quarts de statère (145 ex. analysés)	6,50 g 1,47 g	18 %	1 090,8 g	196,3 g

Fig. 8. Estimation des masses métalliques et des masses d'or monnayé pour les dépôts ayant fait l'objet d'analyses élémentaires.

4849505152535455

48. Nieto-Pelletier 2013, 86-92.

49. D'après Gorphe 2009, 44-49, 134. Le faciès de ce dépôt reste très incertain (Nieto-Pelletier & Olivier 2016). Les 16 statères analysés sont ceux conservés au département des Monnaies, médailles et antiques, BnF, Paris.

50. Sills 2003, 379-383 ; Kellner 1970.

51. Lorient *et al.* 1991, 23-24, n° 5.

52. Nieto-Pelletier *et al.* 2018, 190-193.

53. Barrandon *et al.* 1994, 271-361 et supra note 2.

54. Nieto-Pelletier 2013, 93.

55. Nieto-Pelletier *et al.* 2011.

De telles variations de poids et de titre pour l'or monnayé semblent propres à la Gaule et ne paraissent pas s'observer, sauf exception, dans les mondes grec et romain<sup>56</sup>.

Comment expliquer cette spécificité gauloise qui devait de fait rendre plus difficile l'utilisation de ces monnaies sur les marchés extérieurs ?

Par les usages de l'or monnayé ? Dans une réflexion sur le rapport entre luxe et monnaies d'or, cette question est importante mais complexe. Les travaux les plus récents ont surtout porté sur les émissions les plus anciennes, de titre élevé, et ont posé l'hypothèse d'une pluralité des usages à des degrés divers selon les sphères diplomatique, militaire, économique et culturelle<sup>57</sup>.

À la reprise des frappes monétaires au II<sup>e</sup> siècle, il faut ajouter la présence de dépôts mixtes associant monnaies d'or et éléments de parures également en or, dont on a précédemment souligné qu'ils étaient habituellement datés à partir du II<sup>e</sup> s. a.C.

Dans l'état actuel des connaissances, cette économie du métal précieux ne paraît pas se retrouver, du moins avec le même systématisme, dans les éléments de parures qui gardent des teneurs en or élevées<sup>58</sup>. En revanche, plusieurs torques sont mentionnés dans divers travaux comme constitués d'une âme en fer, en bronze ou en matériaux périssables recouverts d'une feuille ou d'une tôle d'or, c'est le cas par exemple de celui de Sin-le-Noble<sup>59</sup>. Il faudrait pouvoir replacer chronologiquement ces éléments de parure particuliers par rapport aux monnaies d'or. Autrement dit sont-ils plus nombreux entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. qu'aux périodes antérieures ?<sup>60</sup>

Se pose alors inévitablement la question de la part du métal monnayé par rapport au métal disponible et surtout de la part du métal or destiné à la fabrication monétaire. Des travaux ont été menés en ce sens pour le monde hellénistique. Bien que ces recherches comportent de nombreuses incertitudes, F. de Callatay estime, à partir des sources textuelles et des masses des monnaies et autres mobiliers qui nous sont parvenus, qu'une petite proportion seulement des métaux précieux disponibles est monétisée (pas plus de 25 %) <sup>61</sup>.

L'interprétation de la diminution de la teneur en or dans les alliages monétaires s'oriente alors dans plusieurs directions : usages accrus de l'outil monétaire ; "pénurie" de métal or peut-être destiné à un autre usage que celui de la fabrication monétaire ; certains auteurs, comme J.-L. Brunaux, ont également mis en avant le manque d'intérêt des Gaulois pour la qualité du métal<sup>62</sup>.

## CONCLUSION

Tous les dépôts monétaires appartiennent-ils à la sphère du luxe ? La chronologie, les contextes dans toutes leurs composantes mais également les compositions métalliques tiennent une place centrale pour essayer de différencier ce qui relève effectivement du luxe.

Si cette première étude n'est encore qu'une étape, une réflexion préliminaire qui demande à s'enrichir de comparaisons plus systématiques avec les objets d'orfèvrerie notamment, ce bref panorama illustre la diversité des pratiques de thésaurisation entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. mais également la difficulté à proposer une interprétation satisfaisante de ces dépôts en l'absence de contexte. Il ressort de l'inventaire réalisé que la pratique des dépôts mixtes associant monnaies et objets ne semblent pas concerner les monnaies les plus anciennes. C'est peut-être un premier indicateur chronologique dans l'évolution des pratiques de thésaurisation depuis l'apparition de la monnaie au début du III<sup>e</sup> s. a.C. mais également dans les usages du métal or.

56. Blet-Lemarquand *et al.* 2015. Voir plus généralement la publication des actes du colloque AVREVS, Orléans 12-14 novembre 2018, en préparation. Pour les monnaies puniques, J. Andropoulos note un affaiblissement continu du titre des monnaies d'or entre le milieu du IV<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> s. a.C. (Alexandropoulos 2007, 47) mais qui n'atteint pas les valeurs observées dans le cas des monnaies gauloises.

57. Nieto-Pelletier 2016 et 2020 ; Hiriart *et al.* 2020.

58. Les contraintes liées à la fabrication de ces éléments de parure doivent également être considérées pour interpréter ces compositions.

59. Sillon 2014, 405-413.

60. Étude en cours dans le cadre du programme Celtic Gold.

61. Callatay 2006, 2019.

62. Brunaux 2009, 74. Si ce commentaire pourrait s'appliquer, au moins en partie, aux monnaies, les résultats obtenus lors des programmes West Hallstatt Gold et Celtic Gold montrent que ce n'est pas le cas pour les éléments de parure. Voir la contribution de M. Blet-Lemarquand et B. Armbruster dans ce volume (Schwab *et al.* 2018 ; Milcent *et al.* 2019).

Si l'on accepte que l'ensemble des dépôts, ou plus largement des monnaies d'or, sont susceptibles de renvoyer d'une manière ou d'une autre à la sphère du luxe, force est de constater que la notion de luxe comporte alors de multiples facettes en Gaule entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. qui ne pourront pleinement s'apprécier qu'en parvenant à replacer le plus finement possible ces numéraires en or, qu'ils soient de bon ou de bas titre, au sein des sociétés celtiques du second âge du Fer dans toutes leurs composantes.

## Bibliographie

- Alexandropoulos, J. (2007) : *Les monnaies de l'Afrique antique, 400 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.*, Toulouse.
- Aubin, G., Barrandon, J.-N. et Lambert, C. (2011) : "Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié", *Trésors Monétaires*, XXIV – 2009/2010, 1-90.
- Augier, L., Mennessier-Jouannet, C., Milcent, P.-Y., Orenge, L. et Riquier, S. (2007) : "La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais)", in : Mennessier-Jouannet et al., éd. 2007, 117-176.
- Barral, P. et Joly, M. (2011) : "Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze", in : Reddé, M. et al., dir. 2011, 543-555.
- Baray, L., éd. (2018) : *Les Sénons, archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, Gand.
- Barrandon, J.-N., Dhénin, M., Fischer, B. et Pradat, B. (1993) : "Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens, le point sur une étude en cours", *Bulletin de la Société française de numismatique*, 48, 637-644.
- Barrandon, J.-N., Aubin, G., Benusiglio, J., Hiernard, J., Nony, D. et Scheers, S. (1994) : *L'or gaulois. Le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Cahiers Ernest-Babelon 6, Paris.
- Blanchet, A. (1905) : *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- Blet-Lemarquand, M., Suspène, A. et Amandry, M. (2015) : "Augustus' gold coinage: investigating mints and provenance through trace element concentrations", in: Hauptmann & Modarressi-Tehrani, éd. 2015, 107-113.
- Bonnardin, S., Hamon, C., Lauwers, M. et Quilliec, B. (2009) : *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des dépôts de la Préhistoire à nos jours, XXIX<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire, 16-18 octobre 2008, Antibes-Juan-les-Pins*, Antibes.
- Boudet, R. (1987) : "À propos du dépôt d'or celtique de Tayac (Gironde)", in : Bousquet et al. 1987, 107-120.
- Bousquet, J., Naster, P., Bemont, C., Delplace, C., Fischer, B., Gruel, K., Peyre, C. et Richard, J.-C. (1987) : *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris.
- Brunaux, J.-L. (2009) : "L'or gaulois, mythe et réalité", in : van Heesch & Heeren éd. 2009, 65-74.
- Caccamo Caltabiano, M., éd. (2017) : *Proceedings of the XV<sup>th</sup> International Numismatic Congress Taormina 2009*, I, Rome-Messina.
- Callataÿ, F. (2006) : "Réflexions quantitatives sur l'or et l'argent non monnayés à l'époque hellénistique (pompes, triomphes, réquisitions, fortunes des temples, orfèvrerie et masses métalliques disponibles)", in : Descat éd. 2006, 37-84.
- Callataÿ, F. (2019) : "Gold jewellery and gold coinage in ancient Greece: towards a quantified picture", in : Liampi et al., éd. 2019, 197-222.
- Cauuet, B., Tămas, C., Bouscaillet, M. et Munoz, M. (2018) : "Quantités et contrôle de l'or produit à l'âge du Fer en Gaule du Centre-Ouest", in : Rico & Orejas, coord. 2018, 13-42.
- Descat, R., éd. (2006) : *Approches de l'économie hellénistique*, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire 7, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Dhénin, M. et Jospin, J.-P. (2005) : "Le trésor monétaire gaulois de Poliéas (Isère)", *Revue du Louvre et des musées de France*, 3, 38-42.
- Domergue, C., Serneels, V., Cauuet, B., Paillet, J.-M. et Orzechowski, S. (2006) : "Mines et métallurgie en Gaule à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine", in : Paunier, dir. 2006, 131-162.
- De Jersey, P. (1994) : *Coinage in Iron Age Armorica*, Oxford.
- De Jersey, P. (2014) : *Coin Hoards in Iron Age Britain*, Londres.
- Fichtl, S., Le Goff, E., Mathiaut-Legros, A. et Menez, Y. (2016) : *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, Jublains.
- Fischer, B. (1982) : "Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire)", *Revue archéologique de l'Est*, XXXIII, 2-4, 99-109.

- Fitzpatrick, A. (2005) : "Gifts for the golden gods: iron age hoards of torques and coins", in : Haselgrove & Wigg-Wolf, éd. 2005, 157-182.
- Gorphe, J. (2009) : *Le trésor de Tayac*, Saint-Germain-en-Laye, Paris.
- Gruel, K. et Pion, P. (2009) : "Les 'trésors monétaires' en Gaule chevelue : faciès régionaux et contextes sociaux des dépôts", in : Bonnardin *et al.* 2009, 381-395.
- Gruel, K., Nieto-Pelletier, S. avec la coll. Duval, F. (2017) : "Existe-t-il un système monétaire armoricain basé sur le billon à la fin de l'indépendance gauloise ?", in : Caccamo Caltabiano, éd. 2017, 558-562.
- Guihard, P.-M. (2012) : *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaire d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Montagnac.
- Haselgrove, C. (1999) : "The development of Iron Age coinage in Belgic Gaul", *Numismatic Chronicle*, 159, 111-168.
- Haselgrove, C. (2009) : "Noughts and crosses: the archaeology of 'globules-à-la-croix'", in : Van Heesch & Heeren, éd. 2009, 173-186.
- Haselgrove, C. et Wigg-Wolf, D., éd. (2005) : *Iron Age Coinage and Ritual Practices*, Mainz am Rhein.
- Hauptmann, A. et Modarressi-Tehrani, D., éd. (2015) : *Archaeometallurgy in Europe III, Proceedings of the 3<sup>rd</sup> International Conference Deutsches Bergbau-Museum Bochum, June 29-July 1, 2011*, Bochum.
- Hautenuave, H. (2005) : *Les torques d'or du second âge du Fer en Europe. Techniques, typologies et symbolique*, Rennes.
- Hiernard, J. et Nony, D. (1982) : *Corpus des trésors monétaires antiques de la France, tome I, Poitou-Charentes et Limousin*, Paris.
- Hiriart, E., Genechesi, J., Cicolani, V., Martin, S., Nieto-Pelletier, S. et Olmer, F. (2018) : *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Bibracte 29, Glux-en-Glenne.
- Hiriart, E., Smély, T., Genechesi, J., Gruel, K., Nieto-Pelletier, S. et Wigg-Wolf, D. (2020) : "Coinages and economic practices between the 3<sup>rd</sup> century and the beginning of the 2<sup>nd</sup> century BC", in : Pierrevelcin *et al.*, dir. 2020, 181-212.
- Holmes, N., éd. (2011) : *Proceedings of the XIV<sup>th</sup> International Numismatic Congress Glasgow 2009*, II, Glasgow.
- Kellner, H.-J. (1970) : "Der Fund von Tayac, ein Zeugnis des Cimbernzuges ?", *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 23, 93-113.
- Liampi, K., Papaevangelou-Genakos, C. et Plantzos, D., éd. (2017) : *Coinage/Jewellery. Uses – Interactions – Symbolisms, from Antiquity to the Present*, KERMA IV, Athènes.
- Lemière, P.-L. (1852) : "Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine", *Bulletin archéologique de l'association bretonne*, III, 203-235.
- Loriot, X., Rémy, B. et Malacher, F. (1991) : *Corpus des trésors monétaires antiques de la France, t. VII, Auvergne*, Paris.
- Martin, S. (2015) : *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III<sup>e</sup> s. a.C./I<sup>er</sup> s. p.C.)*, Bordeaux.
- Martin, S., éd. (2016) : *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Scripta Antiqua 91, Bordeaux.
- Martin, S., Malrain, F. et Lorho, T. (2016) : "La circulation monétaire dans les campagnes gauloises de l'âge du fer. Éléments de synthèse à partir des découvertes répertoriées dans la base de données des établissements ruraux du second âge du Fer", in : Martin, éd. 2016, 33-59.
- Menez, Y. et Nieto-Pelletier, S. (2016) : "Un dépôt monétaire dans la ferme gauloise de Laniscat", in : Fichtl *et al.* 2016, 121-122.
- Mennessier-Jouannet, C., Adam, A.-M. et Milcent, P.-Y., éd. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è., Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003*, Lattes.
- Milcent P.-Y., Nordez, M., Armbruster, B., Schwab, R., Blet-Lemarquand, M., Fürst, S., Lockhoff, N., Nieto-Pelletier, S., Olivier, L., Schönfelder, M. et Sievers, S. (2019) : "Le projet franco-allemand CELTIC GOLD : présentation et premiers résultats", *Bulletin de l'AFEAF*, 37, 21-24.
- Nieto-Pelletier, S. (2013) : *Catalogue des monnaies celtiques 1 – Arvernes (Centre Gaule)*, Paris.
- Nieto-Pelletier, S. (2016) : *De l'imitation à l'individualisation : genèse des monnayages d'or en Gaule. Regards croisés*, mémoire inédit HDR, EPHE.
- Nieto-Pelletier, S. (2020) : "Imiter, innover. L'adoption de la monnaie d'or frappée en Gaule celtique, III<sup>e</sup> siècle avant notre ère", *DHA*, supplément 20, 55-79.
- Nieto-Pelletier, S., Gratuze, B. et Aubin, G. (2011) : "Le dépôt monétaire de Laniscat (Côtes d'Armor) : 547 monnaies gauloises en or de bas titre", in : Holmes, éd. 2011, 1217-1225.
- Nieto-Pelletier, S. et Olivier, J. (2016) : "Les statères aux types de Philippe II de Macédoine : de l'Égée à la Gaule, des originaux aux imitations", *Revue numismatique*, 171-229.
- Nieto-Pelletier, S., Lefort, A. et Foucray, B. (2018) : "Un monnayage d'or particulier : les globules à la croix", in : Baray, éd. 2018, 190-193.
- Nordez, M., Armbruster, B., Blet-Lemarquand, M., Milcent, P.-Y., Nieto-Pelletier, S. et Olivier, L. (2019) : "L'or des Gaulois", dossier, *Archéologia*, 579, 36-45.
- Paunier, D., dir. (2006) : *Celtés et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Bibracte 12/5, Glux-en-Glenne.
- Pierrevelcin, G., Kysela, J. et Fichtl, S., dir. (2020) : *Université et diversité du monde celtique, Actes du 42<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018*, Paris-Prague.

- Reddé, M., Barral, P., Favory, F., Guillaumet, J.-P., Joly, M., Marc, J.-Y., Nouvel, P., Nuninger, L. et Petit, C., dir. (2011) : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.
- Rico, C. et Orejas, A., coord. (2018) : *Los metales preciosos: de la extracción a la acuñación (Antigüedad – Edad Media)*, Dossier des *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 48.
- Roymans, N., Creemers, G. et Scheers, S. (2012) : *Late Iron Age Gold Hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*, Amsterdam.
- Sarthre, C. (2002) : *Autour des monnayages d'argent et des monnayages cuivreux du Centre-Ouest de la Gaule avant la Conquête : études numismatiques et analytiques*, thèse de doctorat, université Paris IV.
- Sarthre, C., Guerra, M. F., Barrandon, J.-N. et Hiernard, J. (1996) : "Les monnayages d'argent du Centre-Ouest de la Gaule. Premiers résultats d'analyses", *Revue numismatique*, 7-27.
- Schwab, R., Milcent, P.-Y., Armbruster, B. et Pernicka, E., éd. (2018) : *Early Iron Age Gold in Celtic Europe. Society, Technology and Archaeometry. Proceedings of the International Congress held in Toulouse, France, 11-14 mars 2015*, Rahden.
- Sillon, C. (2014) : *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule. Recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère*, thèse d'Histoire, université d'Orléans.
- Sillon, C. (2016) : "La richesse relative des émissions comme facteur chronologique : un modèle à dépasser ? Le cas du Nord de la Gaule", *Revue Belge de Numismatique*, 113-142.
- Sills, J. (2003) : *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres.
- Ugaglia, E., dir. (2001) : *L'or de Tolosa, Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques, Catalogue*, Toulouse.
- Van Heesch, J. et Heeren, I., éd. (2009) : *Coinage in the Iron Age. Essays in Honour of Simone Scheers*, Londres.

